



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

TC/XXIV/ 4

ORIGINAL: anglais

DATE: 29 août 1988

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE TECHNIQUE

Vingt-quatrième session
Genève, 20 et 21 octobre 1988

PROPOSITIONS DE MODIFICATION :

FORMULAIRE TYPE DE L'UPOV DE RAPPORT D'EXAMEN TECHNIQUE
FORMULAIRE TYPE DE L'UPOV POUR LE RAPPORT INTERIMAIRE D'EXAMEN D'UNE VARIETE
FORMULAIRE TYPE DE L'UPOV DE DEMANDE DE RESULTATS D'EXAMEN

document établi par le Bureau de l'Union

1. La version actuelle du rapport type de l'UPOV sur l'examen technique a été révisée en dernier lieu en 1986, à la vingt-deuxième session du Comité technique. A l'époque, seul le formulaire de description variétale avait été modifié, le rapport proprement dit (la première page) étant demeuré inchangé.

2. A la vingt-troisième session du Comité technique, il a été proposé d'aligner la première partie de ce rapport sur la première page du formulaire révisé de description variétale (voir les paragraphes 30 et 31 du document TC/XXIII/6). M. Baltjes (Pays-Bas) a été invité à élaborer un avant-projet de proposition de révision à soumettre à l'examen des groupes de travail techniques lors de leurs sessions de 1988. La proposition de M. Baltjes est reproduite dans le document TWV/XXI/15.

3. Les groupes de travail techniques ont étudié le document précité à leurs sessions de 1988 et ont recommandé au Comité technique de faire en sorte que la première partie du texte type soit aussi proche que possible de celle du formulaire type révisé de description variétale de l'UPOV, sous réserve toutefois de plusieurs modifications :

i) Le rapport d'examen technique devrait comporter des renseignements complémentaires au sujet du mandataire et de l'obtenteur mais ne devrait en revanche comporter aucune indication concernant la date des principes directeurs d'examen de l'UPOV ou celle des principes directeurs d'examen nationaux.

ii) La présentation du formulaire de rapport ainsi que celle du formulaire de description variétale devrait être modifiée afin de réserver une ligne distincte à chaque élément d'information et de présenter l'ensemble en prévoyant une colonne pour les questions et une autre pour les réponses.

iii) Le texte du point 10 devrait être plus proche du libellé de la Convention de l'UPOV (le mot "nettement" devrait par exemple être inséré avant "distinguée").

(Voir le paragraphe 5.ii) du document TWA/XVII/9 Prov., le paragraphe 8 du document TWF/XIX/11 Prov., le paragraphe 9 du document TWO/XXI/16 Prov. et le paragraphe 10 du document TWV/XXI/23 Prov.)

4. Le TWV a en outre proposé d'étudier si les points 7, 8 et 9 pourraient respectivement être combinés avec les points 10.a), 10.b) et 10.c) sous la rubrique "conclusion" et si la rubrique "résultats de l'examen technique" pourrait être supprimée.

5. Le TWC a proposé que les modifications mentionnées plus haut au paragraphe 3.ii) soient également opérées dans le formulaire type de l'UPOV pour le rapport intérimaire d'examen d'une variété et dans le formulaire type de l'UPOV de demande de résultats d'examen. Il conviendrait en outre de faciliter la consultation des deux textes précités en réunissant sur une seule page tous les renseignements requis, qui figurent actuellement sur deux pages. Le TWC a estimé que les propositions précitées sont de nature à faciliter le déchiffrement et l'impression par ordinateur et a par conséquent recommandé au Comité technique de leur réserver également un accueil favorable (voir les paragraphes 58 et 59 du document TWC/VI/12 Prov.).

6. Le Bureau de l'Union a élaboré des projets sur la base des propositions précitées en harmonisant les divers textes. Ces textes constituent respectivement les annexes I (projet de formulaire type révisé de l'UPOV relatif au rapport d'examen technique), l'annexe II (projet de formulaire type révisé de l'UPOV relatif au rapport intérimaire d'examen d'une variété) et l'annexe III (projet de formulaire type révisé de l'UPOV relatif à la demande de résultats d'examen). Les formulaires types précités sont reproduits, pour information, dans leur version actuelle dans les annexes IV, V et VI.

[Six annexes suivent]

TC/XXIV/4

ANNEXE I

Référence du service d'examen
 Référence de l'obtenteur
 Service requérant
 Référence du service requérant
 Numéro de la demande
 Date de la demande dans l'Etat requérant
 Demandeur (nom et adresse)
 Mandataire (nom et adresse)

RAPPORT D'EXAMEN TECHNIQUE DE L'UPOV

Nom botanique du taxon
 Nom commun du taxon
 Dénomination variétale
 Obtenteur (nom et adresse)
 Service qui a effectué l'examen
 Lieu de l'examen
 Période d'examen 19.. - 19.....
 Date et lieu de publication du document

RESULTATS DE L'EXAMEN TECHNIQUE

- a) Rapport sur le caractère distinctif :
- b) Rapport sur l'homogénéité :
- c) Rapport sur la stabilité :

CONCLUSION

Conclusion du service qui a effectué l'examen, d'après les résultats de l'examen technique :

- a) La variété
- peut être nettement distinguée de toute autre variété []
 - ne peut pas être nettement distinguée de toutes les variétés dont l'existence lui est notoirement connue. []
- b) La variété
- est suffisamment homogène []
 - n'est pas suffisamment homogène, compte tenu des particularités que présente sa reproduction sexuée ou sa multiplication végétative. []
- c) La variété
- est stable []
 - n'est pas stable, dans ses caractères essentiels. []

Après avis favorable, une description de la variété est jointe en annexe au présent rapport.

Signature

Référence du service d'examen
 Référence de l'obteneur
 Numéro de la demande
 Demandeur (nom et adresse)

FORMULAIRE DE DESCRIPTION VARIETALE DE L'UPOV

Nom botanique du taxon
 Nom commun du taxon
 Dénomination variétale
 Date et cote du document contenant les principes directeurs d'examen de l'UPOV
 Date et/ou cote du document contenant les principes directeurs d'examen nationaux
 Service qui a effectué l'examen
 Lieu de l'examen
 Période d'examen 19.. - 19.....
 Date et lieu de publication du document

N° UPOV	N° national	Caractères	Niveaux d'expression	Note	Observations
---------	-------------	------------	----------------------	------	--------------

A. Groupe : (Si les caractères mentionnés dans le chapitre B sont utilisés aux fins du groupement, ils sont précédés, dans ce chapitre, de la lettre G)

Référence du service d'examen

N° UPOV	N° national	Caractères	Niveaux d'expression	Note	Observations
------------	----------------	------------	----------------------	------	--------------

B. Caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ou dans les principes directeurs d'examen nationaux :

C. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés :

Dénomination des variétés : Différences :

D. Renseignements complémentaires :

Données additionnelles :

Observations :

Notes explicatives :Généralités :

Le numéro de référence attribué par le service qui a effectué l'examen doit être indiqué sur chaque page du rapport.

Ad chapitre A :

Seuls doivent être indiqués les renseignements concernant le groupe auquel la variété appartient ou ceux concernant les groupements établis en fonction d'éléments autres que les caractères énumérés dans le chapitre B. Les groupements établis en fonction des caractères mentionnés dans le chapitre B doivent être signalés uniquement au moyen de la lettre "G" placée devant le numéro du caractère correspondant.

Ad chapitre B :

i) Tous les caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV doivent être reproduits, même ceux qui sont sans objet et ceux qui ne sont pas observés. La mention "sans objet" désignera les premiers et la mention "non observé", les seconds.

ii) Les astérisques figurant dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV doivent être reproduits dans le formulaire.

iii) Les caractères supplémentaires utilisés au niveau national ne doivent pas figurer après les caractères de l'UPOV mais dans l'ordre normal, étant donné que le formulaire restera réservé surtout à l'usage national. Il est inutile de les distinguer à l'aide d'un signe particulier, le numéro national étant suffisant à cet effet.

iv) La liste ne comporte qu'une petite colonne pour de brèves remarques ou pour un renvoi à des remarques plus longues qui doivent figurer en notes de bas de page.

Ad chapitre C :

Seuls les caractères dont les différences sont suffisantes pour établir la distinction doivent être indiqués. Les renseignements concernant les différences entre deux variétés doivent toujours reprendre les niveaux d'expression et les notes correspondantes pour les deux variétés, présentés, si possible, en colonnes si un plus grand nombre de variétés sont mentionnées.

[L'annexe II suit]

TC/XXIV/4

ANNEXE II

Référence du service d'examen
 Référence de l'obtenteur
 Service requérant
 Référence du service requérant
 Numéro de la demande
 Date de la demande dans l'Etat requérant
 Demandeur (nom et adresse)
 Mandataire (nom et adresse)

RAPPORT INTERIMAIRE D'EXAMEN TECHNIQUE DE L'UPOV

Nom botanique du taxon
 Nom commun du taxon
 Dénomination variétale
 Obtenteur (nom et adresse)
 Service qui a effectué l'examen
 Lieu de l'examen
 Période d'examen 19.. - 19.....
 Date et lieu de publication du document

RENSEIGNEMENT DE CARACTERE GENERAL

- Aucun matériel végétal reçu []
- Conditions requises pour le matériel végétal non respectées []
- Les essais ont échoué, Observations : []

RESULTATS DE L'EXAMEN

- Pas d'observations []
- Observations []

Le rapport final d'examen sera transmis le (date approximative)

Note : Le rapport intérimaire ci-dessus ne préjuge pas du rapport final.

Signature:

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

Référence du service d'examen
 Référence de l'obteneur
 Service requérant
 Référence du service requérant
 Numéro de la demande
 Date de la demande dans l'Etat requérant
 Demandeur (nom et adresse)
 Mandataire (nom et adresse)

DEMANDE DE RESULTATS D'EXAMEN DE L'UPOV

Nom botanique du taxon
 Nom commun du taxon
 Dénomination variétale
 Obtenteur (nom et adresse)
 Service qui a effectué l'examen
 Lieu de l'examen
 Période d'examen 19.. - 19.....
 Date et lieu de publication du document

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le rapport concernant l'examen de la variété précitée. Il sera nécessaire aux fins d'une demande

- de protection []
- d'inscription au catalogue des variétés []

Vous voudrez bien trouver ci-joint copie du questionnaire technique rempli par l'obteneur. A notre connaissance, une (des) demande(s) a (ont) déjà été déposée(s) pour la même variété dans les pays suivants :

.....

Date: Signature:

REPONSE

L'examen de la variété précitée

- a déjà été effectué []
- est en cours depuis (date/durée approximative) []
- sera effectué à partir du (date approximative) à la suite d'une demande de protection, d'inscription au catalogue ou d'examen déjà présentée. []
- sera effectué à partir du (date approximative) à la suite de votre demande d'examen. []

Le rapport d'examen

- est joint. Veuillez verser la somme de []
- vous sera envoyé le (date approximative) []
- Les frais se monteront probablement à

Conditions particulières :

Observations :

Date : Signature :

TC/XXIV/4

ANNEXE IV

RAPPORT TYPE DE L'UPOV SUR L'EXAMEN TECHNIQUE

Autorité qui a demandé l'examen	N° de la demande
Autorité qui a effectué l'examen	N° de référence

INFORMATIONS GENERALES

1. <u>espèce</u> (nom commun et nom latin):	2. <u>date de la demande</u> (dans l'état qui a demandé l'examen):
3. <u>demandeur</u> (nom et adresse) :	
4. <u>dénomination proposée</u> :	<u>référence de l'obtenteur</u> :
5. <u>station d'examen</u> :	6. <u>lieu(x) et année(s) d'examen</u> :

RESULTATS DE L'EXAMEN TECHNIQUE
(le cas échéant, ajouter des feuilles séparés)

7. <u>rapport sur les caractères distinctifs</u> :
8. <u>rapport sur l'homogénéité</u> :
9. <u>rapport sur la stabilité</u> :

CONCLUSION

10. <u>Conclusion de l'autorité qui a effectué l'examen sur la base des résultats de l'examen technique:</u>
a) La variété
<input type="checkbox"/> peut être distinguée de toute autre variété
<input type="checkbox"/> ne peut pas être distinguée de toutes les variétés dont l'existence lui est notoirement connue.
b) La variété
<input type="checkbox"/> est suffisamment homogène,
<input type="checkbox"/> n'est pas suffisamment homogène, compte tenu des particularités que présente sa reproduction sexuée ou sa multiplication végétative.
c) La variété
<input type="checkbox"/> est stable
<input type="checkbox"/> n'est pas stable dans ses caractères essentiels.
En cas de conclusion positive, une description de la variété est jointe en annexe au présent rapport.

Lieu et date : Signature :

.....
Référence du service d'examen.....
Référence de l'obtenteur.....
N° de la demande.....
Demandeur (nom et adresse)

FORMULAIRE DE L'UPOV POUR LA DESCRIPTION VARIETALE

.....
Nom botanique du taxon.....
Service qui a effectué l'examen.....
Nom commun du taxon.....
Lieu de l'examen.....
Dénomination variétale19.. à 19..
.....
Période d'examen.....
Date et cote du document contenant
les principes directeurs d'examen
de l'UPOV.....
Date de publication du document.....
Date ou cote du document contenant les
principes directeurs d'examen nationaux

N° UPOV	N° national	CARACTERES	NIVEAUX D'EXPRESSION	NOTE	OBSERVATIONS
------------	----------------	------------	----------------------	------	--------------

A. Groupe : (Si les caractères mentionnés dans le chapitre B sont utilisés aux fins du groupement, ils sont précédés, dans ce chapitre, de la lettre G)

B. Caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ou dans les principes directeurs d'examen nationaux :

TC/XXIV/4
Annexe IV, page 3

.....
Référence du service d'examen

C. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés :
Dénomination des variétés : Différences

D. Renseignements complémentaires :
Données additionnelles :

Observations :

Notes explicatives :

Généralités : i) Le numéro de référence attribué par le service qui a effectué l'examen doit être indiqué sur chaque page du rapport.

ii) Pour de plus amples renseignements, on trouvera à l'appendice de la présente annexe un modèle de formulaire rempli.

Add chapitre A : Seuls doivent être indiqués les renseignements concernant le groupe auquel la variété appartient ou ceux concernant les groupements établis en fonction d'éléments autres que les caractères énumérés dans le chapitre B. Les groupements établis en fonction des caractères mentionnés dans le chapitre B doivent être signalés uniquement au moyen de la lettre "G" placée devant le numéro du caractère correspondant.

Add chapitre B : i) Tous les caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV doivent être reproduits, même ceux qui sont sans objet et ceux qui ne sont pas observés. La mention "sans objet" désignera les premiers et la mention "non observé", les seconds.

ii) Les astérisques figurant dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV doivent être reproduits dans le formulaire.

iii) Les caractères supplémentaires utilisés au niveau national ne doivent pas figurer après les caractères de l'UPOV mais dans l'ordre normal, étant donné que le formulaire restera réservé surtout à l'usage national. Il est inutile de les distinguer à l'aide d'un signe particulier, le numéro national étant suffisant à cet effet.

iv) La liste ne comporte qu'une petite colonne pour de brèves remarques ou pour un renvoi à des remarques plus longues qui doivent figurer en notes de bas de page.

Add chapitre C : Seuls les caractères dont les différences sont suffisantes pour établir la distinction doivent être indiqués. Les renseignements concernant les différences entre deux variétés doivent toujours reprendre les niveaux d'expression et les notes correspondantes pour les deux variétés, présentés, si possible, en colonnes si un plus grand nombre de variétés sont mentionnées.

TC/XXIV/4

ANNEXE V

UPOV MODEL FORM FOR THE INTERIM REPORT ON THE EXAMINATION OF A VARIETY
 FORMULAIRE TYPE DE L'UPOV POUR LE RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'EXAMEN D'UNE VARIETE
 UPOV-MUSTERFORMBLATT FÜR ZWISCHENBERICHTE ÜBER DIE PRÜFUNG EINER SORTE

Requesting authority Autorité qui a demandé l'examen Beauftragende Behörde	Application number Numéro de la demande Anmeldenummer
Reporting authority Autorité qui a effectué l'examen Berichtende Behörde	Reference number Numéro de référence Bezugsnummer

1. Species (common and Latin name) Espèce (nom commun et nom latin) Art (landesübliche und botanische Bezeichnung)
--

2. Proposed denomination/Breeder's reference Dénomination proposée/Référence de l'obtenteur Vorgeschlagene Sortenbezeichnung/Anmeldebezeichnung

3. Testing station Station d'examen Prüfungsstation	4. Site(s) and year of tests Lieu(x) et année d'examen Prüfungsort(e) und -jahr
---	---

5. <input type="checkbox"/> No plant material received/Pas de matériel végétal reçu/ Kein Pflanzenmaterial eingegangen
6. <input type="checkbox"/> Requirements for plant material not met/Conditions requises pour le matériel végétal non respectées/Pflanzenmaterial entsprach nicht den Voraussetzungen
7. <input type="checkbox"/> Tests failed/Les essais ont échoué/Prüfungen fehlgeschlagen
Observations/Bemerkungen:

8. Results of the examination/Résultats de l'examen/Ergebnisse der Prüfung

No remarks/Pas de remarques/Keine Bemerkungen

Remarks/Remarques/Bemerkungen

The final examination report will be forwarded on/in (approximate date)
Le rapport d'examen final vous sera envoyé le/dans (date approximative)
Der endgültige Prüfungsbericht wird übermittelt werden am/im (ungefährer Zeitpunkt)

Note: The above interim report does not prejudge the final report.
Note: Le rapport intérimaire ci-dessus ne préjuge pas du rapport final.
Bemerkung: Der vorstehende Zwischenbericht greift dem abschliessenden Bericht nicht vor.

Place and date/Lieu et date/Ort und Datum

Signature/Unterschrift:

[L'annexe VI suit]

ANNEXE VI

Formulaire type de l'UPOV de demande de résultats d'examen

Objet : Coopération internationale en matière d'examen

Espèce : nom commun :
 nom latin :
 Référence de l'obtenteur :
 Dénomination proposée :
 Obtenteur (si différent
 du demandeur) :
 Date de dépôt (Etat présentant
 la demande) :
 Numéro de demande (Etat présen-
 tant la demande) :

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir le rapport sur
 l'examen de la variété sus-mentionnée.

Renseignements à notre disposition :

Demandes antérieures	Dépôt (Etat-date)	Numéro de la demande	Situation	Dénomination ou référé- nce de l'obtenteur
Droits d'obtenteur				
Liste officielle des variétés				

Une demande de protection
 d'inscription au catalogue des variétés

a été déposée dans notre pays pour la variété.

La description présentée au moment de la demande est jointe.

Veuillez remplir le verso de ce formulaire et renvoyer deux exemplaires. Le
 troisième est destiné à vos dossiers.

Date :

Signature :

A l'autorité réceptrice

Objet : Renseignements sur la variété mentionnée au recto

L'examen de la variété

- a déjà été effectué.
- est en cours depuis (date/durée approximative).
- sera effectué à partir du (date approximative)
par suite d'une demande de protection, d'inscription au catalogue ou
d'examen déjà présentée.
- sera effectué à partir du (date approximative)
par suite de votre demande d'examen.

Le rapport sur l'examen

- est joint. Veuillez verser la somme de
- vous sera envoyé le/dans (date approximative/durée)
Les frais se monteront probablement à

Conditions particulières

Remarques

Date :

Signature :